

**Conseil d'établissement**  
**Rencontre virtuelle du mercredi 24 novembre 2021**  
**Compte-rendu**  
**Début : 18h45**

1. Ouverture de l'assemblée
  - a. Prise des présences
  - b. Vérification du quorum (la majorité présente; la moitié des parents présents)

Présent	Absent	
X		Josée Rougeau Directrice
X		Édith Des Roches Directrice adjointe
X		Élyse St-Arnaud Enseignante
X		Josée Sarrazin Enseignante
X		Karine Chapleau Enseignante
X		Stéfania Grigoras Enseignante
X		Patricia Bergeron Technicienne en Éducation Spécialisé
X		Patrick Champagne Technicien en service de garde
X		Lucie Godette Éducatrice en service de garde
X		Patrick Grenier Parent, Président du CÉ
X		Évannick Godbout-Villeneuve Parent délégué au CSS et vice-présidente
X		Alexandre Ducharme-Rivard Parent, secrétaire
X		Angèle Bisailon Parent
X		Marie-Pier Richard Parent
X		Lisa Stafford Parent
X		Mokhtar Liamini Parent

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)  
Mme Richard propose, Mme Stafford seconde.
3. Adoption du compte-rendu du CÉ 26 octobre 2021 (10 min)  
Mme Richard propose, Mme Bergeron seconde.
4. Questions du public (10 min)  
Il n'a pas de public.
5. Formations obligatoires (10 min)  
Mme Rougeau précise qu'il y a une formation obligatoire à suivre sur le site du ministère. Il y a un formulaire à remplir. Les informations sont dans le document joint en hyperlien.
6. Point Covid : Vaccinations 5-11 ans (10 min)  
Toujours pas de cas à l'école. Quelques tests rapides ont été fait, mais tous ont été négatifs. Mme Rougeau remercie la participation de tous.  
Pour ce qui est de la vaccination, certaines écoles du quartier seront ciblées. C'est le cas de notre école. Très peu d'information a été donnée pour l'instant. Ce qu'on sait maintenant, c'est que les gens vaccinent dans les centres de vaccination viendront à l'école.  
De plus, une offre sera faite pour la fin de journée pour que les parents puissent accompagner leurs enfants. Ce sera probablement dans un gymnase, il reste quelques activités à vérifier. On essaie de trouver un lieu optimal. La vaccination sera une journée et une soirée seulement.  
Le rôle de l'école sera de s'assurer la communication et le recueillement des autorisations. Dès que l'information arrive, Mme Rougeau la transmettra le plus rapidement possible.
7. Orthopédagogie en mathématique (10 min)  
À la suite de la rencontre de parents, Mme Richard a rencontré les enseignantes de 2<sup>e</sup> cycle. Les enseignantes ont nommé le retard accumulé en mathématiques. Est-ce possible de soutenir ces élèves?  
Mme Rougeau  
En début d'année, un portrait des élèves est fait dans les classes. Les orthopédagogues ont aussi le portrait des élèves qui ont été suivis dans les années antérieures.  
Plusieurs élèves ont de grands besoins. Il y a des obligations légales pour les élèves qui sont identifiés EHDAA.  
Priorisation de la lecture (projet éducatif), ce qui ne veut pas dire que les math sont mises de côté. L'orthopédagogue travaille avec le principe RAI (réponse à l'intervention) :

Palier 1 : enseignement dans la classe avec une variété d'approches.

Palier 2 : Enseignement ciblé avec un petit groupe d'élèves, par exemple en récupération.

Palier 3 : Enseignement plus précis pour les élèves qui ont des besoins plus grands.

Pour la maternelle et 1<sup>re</sup> année : Ateliers de numératie en classe par M. David. Il fait en même temps un dépistage.

Pour la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : la lecture est priorisée, car il s'agit d'une période cruciale. Un travail en classe est offert aux enseignants par l'orthopédagogue. Il y a aussi un accompagnement lors de l'approche des examens de fin d'année.

4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : Beaucoup de besoin en lecture. Accompagnement en classe au besoin. Soutien lors de l'approche des examens de fin d'année.

Un suivi par Mme Rougeau pour les budgets en surcroit. L'aide-externe est habituellement utilisée pour des évaluations. Cette année, le budget du tutorat est reconduit. L'équipe-école est en train d'évaluer les besoins et de voir ce qui sera le plus efficace. Cet élément sera discuté avec l'équipe du CPEPE et du comité EHDAA.

Mme Bisailon mentionne que l'Université de Montréal offre un service de tutorat par les étudiantes en adaptation scolaire. Mme Bisailon demande s'il n'est pas possible de trouver du financement pour ce projet-là.

M. Godbout : Est-ce que les difficultés sont dues à la pandémie ou ces difficultés récurrentes?

Mme Chapleau mentionne qu'en 4<sup>e</sup> année, plusieurs difficultés sont plus présentes par rapport à d'autres années (en écriture c'est notamment marqué). Mme Chapleau a précisé que la pandémie a un effet sur les apprentissages.

M. Godbout : Est-ce qu'il est possible de savoir à qui bénéficiera le tutorat?

Mme Rougeau : L'organisation du tutorat sera faite au sein de l'équipe-école. Mme Rougeau précise que la demande pourrait être faite au comité de parents, mais qu'au niveau local toutes les sommes ont déjà été données à l'école. Le comité EHDAA regardera les données.

M. Godbout propose que les données soient données au Comité de parents pour faire de la pression.

Mme St-Arnaud mentionne qu'au comité CPEPE, le « comment mettre en place un soutien pour les élèves » sera discuté.

Mme Rougeau regardera de son côté quelles informations elle dispose.

M. Rivard demande si M. Godbout peut s'informer sur quelles informations le CP a besoin pour faire de la pression.

#### 8. Planification de la consultation obligatoire des élèves (10 min)

Chaque année, le CE doit consulter les élèves. La programmation du service de garde est en train d'être revue. La proposition est de consulter les élèves pour connaître leurs intérêts et leurs propositions. M. Rivard propose qu'on sonde aussi pour les journées pédagogiques. M. Godbout demande si cela concerne l'ensemble des élèves? M. Godbout propose l'ajout d'une consultation pour des activités parascolaires. Mme Bisailon fournira un formulaire qui venait d'une autre école à M. Champagne. Un lien pourrait aussi être fait avec certains organismes communautaires. Le parascolaire a lieu habituellement à partir de 16h.

Mme Richard demande s'il y a encore le comité d'usagers pour le service de gardes. Une consultation sur ce que les élèves aimeraient voir sur le terrain de l'école pourrait être faite.

Mme Rougeau propose que l'ensemble des élèves fassent ressortir les activités que les élèves aimeraient faire. Ces informations seraient aussi intéressantes pour le SDG.

#### 9. Activités entourant les fêtes de Noël (10 min)

Les Mères Noël : L'information a été distribuée aux parents et le retour a été fait. Environ 145 formulaires ont été amassés.

Cadeaux de Mme Sylvie : cela va bon train et la distribution sera faite.

Lecture en cadeaux : Chaque élève recevra deux livres emballés. Les élèves de 6<sup>e</sup> année sont en train de les emballer.

Paniers de Noël : Mme Richard a rencontré les membres de l'OPP. Elles ont rencontré Concertation Ville-Émard. L'organisme prend en charge l'organisation. Les familles de NDPS seront priorisées. Des points de cueillette de dons seront disposés à des endroits neutres : Services de garde, Secrétariat, dans la cour où il y a la porte des maternelles. L'organisation se fera dans les prochaines semaines. M. Grenier propose de faire un don conditionnel jusqu'à 750\$ selon les dons recueillis. Vote majoritaire à ce soutien.

Recettes en pots : Un pot Masson pourrait être donné à l'ensemble des élèves qui contient un repas. Le cout d'un pot sera offert au cout minimal de 6\$. M. Rivard propose un vote. La majorité est contre.

10. Suivi brigadier scolaire (5 min)

Mme Rougeau a eu une rencontre avec les directions au poste 15. Mme Rougeau a renommé que nous étions insatisfaits de la décision. La prise de donnée a été faite de manière rigoureuse et ne respecte pas les critères, selon le commandant.

11. Lutte à la circulation des armes à feu – résolution (10 min)

Le CÉ est en faveur d'une résolution dans le sens est faite

Proposition d'un sous-comité (M. Godbout, M. Grenier et Mme Richard) qui rédige la résolution et qu'elle sera envoyée par courriel pour que les membres l'acceptent au nom du CÉ. Accepter par les membres.

12. Information

12.1 Représentant au comité des parents (10 min)

Ordre du jour Voir document joint

Porte ouverte : le message a été fait comme quoi l'information n'était pas facile à trouver.

12.2 OPP (5 min)

Personne de l'OPP

12.3 Personnel de l'école (5 min)

Visite de l'agente sociale communautaire pour parler de l'intimidation et de la cyberintimidation. Un autre atelier pour la sécurité à vélo sera proposé au printemps.

12.4 Service de garde (5 min)

Les planifications des éducatrices sera possiblement mis sur un « Paddlet » qui semble plus conviviale

Pour la semaine de relâche, une préinscription a été faite (80 enfants). Il faut quand même s'inscrire.

12.5 Direction (5 min)

Pas de point pour ce CÉ.

13. Varia (10 min)

Financement : Est-ce qu'il est possible de faire une enquête informelle? Mme Rougeau précise qu'il y a une fondation au niveau CSS. De plus en plus d'écoles ferment leur fondation pour se joindre à celle centralisée. Mme Richard propose d'aller chercher toute l'information avant de prendre une décision et prendre l'information de ce que celle des enfants de Montréal peut offrir.

M. Grenier propose que ce point soit rapporté au prochain CÉ.

14. Dates des prochaines rencontres

Mercredi 12 janvier 2022.

M. Grenier propose la levée de l'assemblée. M. Rivard seconde.

---

Patrick Grenier  
Président du CÉ

---

Josée Rougeau  
Directrice